

MATURITÉ PROFESSIONNELLE – FILIÈRE INTÉGRÉE

ORIENTATION TECHNIQUE, ARCHITECTURE ET SCIENCES DE LA VIE

INFORMATIONS

OBJECTIFS

La maturité professionnelle (MP) et le certificat fédéral de capacité (CFC) permettent l'accès aux études supérieures dans les Hautes Écoles Spécialisées (HES) et ceci sans examen.

La voie intégrée offre la possibilité d'obtenir les deux titres, CFC et MP, durant les 3 ou 4 ans.

DURÉE

La maturité professionnelle intégrée dure 3 ans, soit :

- dès le début de la 1^{ère} année pour les apprenti-e-s qui accomplissent 3 ans d'apprentissage
- dès le début de la 2^{ème} année pour les apprenti-e-s qui accomplissent 4 ans d'apprentissage

JOURS DE COURS MP

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-----------------------------|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Matin 8h05 – 12h05 | MP 1 ^{ère} | | | MP 3 ^{ème} | MP 2 ^{ème} |
| Après-midi 12h55 – 16h10 | MP 1 ^{ère} MP 3 ^{ème} | MP 2 ^{ème} | MP 1 ^{ère} | MP 3 ^{ème} | MP 2 ^{ème} |

Les cours de maturité professionnelle remplacent les cours de culture générale. Les connaissances professionnelles dispensées par l'école professionnelle artisanale sont fixées sur la demi-journée laissée libre par le programme MP.

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT

Domaine fondamental : Français, Allemand, Anglais, Mathématiques

Domaine spécifique : Physique, Chimie, Mathématiques

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques, Economie et droit

CONDITIONS D'ADMISSION

- Réussite à l'examen d'admission
ou
Bulletins de la dernière année d'école secondaire satisfaisant les conditions suivantes :
 - Moyenne générale d'option suffisante
 - Pas plus d'une note insuffisante dans les branches générales et branches d'option
 - 3 niveaux A et un total de 12 points dans les branches générales ou 2 niveaux A, un niveau B à minimum 5 et un total de 14 points,
- Accord signé du formateur en entreprise et des représentants légaux.

Toutes ces informations sont également disponibles sur www.divart.ch.

Delémont, février 2024